

## La nostalgie du nazisme est un délit

Un Allemand, connu comme étant un militant néonazi, a été condamné lundi à Sarreguemines (Moselle) à 18 mois de prison dont 9 mois ferme pour apologie de crimes de guerre et apologie de crimes contre l'humanité.

Cet individu avait érigé en 2017 une stèle à la gloire de soldats nazis sur son terrain. Fort heureusement, le tribunal a ordonné la destruction de cette stèle infâme, qui avait été démontée en 2018 par les gendarmes.

Le MRAP – même si l'avocat du prévenu a indiqué qu'il va faire appel – salue cette décision, qui envoie un signal fort à tous ceux qui « fécondent le ventre de la bête immonde ».

Paris, le 30 mars 2020